



Je suis lésé sur des donations: que faire ?

Par **Daily**, le **19/12/2013** à **20:11**

Bonsoir,

Depuis presque 10 ans maintenant mon père s'est engagé à me faire un don substantiel dans le but de réaliser un projet professionnel.

Durant cette période j'ai pu constater que mon frère cadet, étudiant durant la majeure partie de ce laps de temps, menait grand train.

N'ayant à ce jour toujours pas obtenu à ce jour ce qui m'avait été promis j'ai décidé de mener ma propre enquête. Ce que j'ai alors découvert m'a fait froid dans le dos...

Documents officiels à l'appui j'ai découvert que mon jeune frère était propriétaire de plusieurs logements dont certains à l'étranger ainsi que de sa maison et d'une pharmacie d'une valeur de 800 000€ environ alors que ce dernier n'a été salarié que pendant 10 mois après avoir terminé ses études.

J'ai également découvert que mes grands parents lui ont cédé leurs parts de la SCI familiale dont je ne fais pas partie pour une valeur de 200 000€.

Selon les éléments dont je dispose il a bénéficié d'au moins 350 000€ "visibles" en plus de son train de vie important financé en quasi totalité par mes parents.

Dans le même temps j'ai bénéficié de 35 000€ et de quelques aides ponctuelles.

Ma question sera simple: que puis-je faire pour tenter d'obtenir ma part ?

Merci pour vos éclairages.